

## Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 2 juin 2022

EM Lyon Paris, 75012

### Etaient présents :

Jean Jacques BUCHER	<b>SPIE</b>
Alexandre CHAVEROT	<b>AVIDSEN</b>
David DESABLENCE	<b>VINCI ENERGIES</b>
Delphine EYRAUD	<b>GIMELEC</b>
Benjamin FICQUET	<b>ICADE</b>
Emmanuel FRANCOIS	<b>ENOCEAN</b>
Benoit GRIGAUT	<b>EQUANS</b>
François-Xavier JEULAND	<b>NT CONSEIL</b>
François LOCH	<b>AFPA</b>
Philippe METZENTHIN	<b>G-ACTIV</b>
Sébastien MEUNIER	<b>ABB</b>
Anne Sophie PERRISSIN- FABERT	<b>IGNES</b>
Philippe RIFAUX	<b>FFIE</b>
Dimitri PETRAKIS	<b>SCHENIDER ELETRIC</b>
Olivier SELLES	<b>BNP PARIBAS REAL ESTATE</b>

### Etaient excusés :

Olivier GRESLE <i>pouvoir à David DESABLENCE</i>	<b>ENGIE SOLUTIONS</b>
Paul RAAD <i>pouvoir à Emmanuel FRANCOIS</i>	<b>WIT</b>
Blaise SOLA <i>pouvoir à Benoit GRIGAUT</i>	<b>ARTELIA</b>
Frank FISCHER <i>pouvoir à Benjamin FICQUET</i>	<b>ADEUNIS</b>
Philippe DURAND <i>pouvoir à Alexandre CHAVEROT</i>	<b>BUREAU VERITAS</b>
Jérôme MAYET <i>pouvoir à Olivier SELLES</i>	<b>SETEC</b>
Romain COURRIER <i>pouvoir à François Xavier Jeuland</i>	<b>NEODOMUS SOLUTIONS</b>
Philippe SEGONDS <i>pouvoir à Sébastien Meunier</i>	<b>SIEMENS</b>
Emmanuel BALLANDRAS <i>pouvoir à Anne-Sophie PERRISSIN</i>	<b>LEGRAND</b>
Laurent BERNARD <i>pouvoir à Jean- Jacques BUCHER</i>	<b>BARBANEL</b>
Valentine DE LAJARTE <i>pouvoir</i>	<b>PARTAGER LA VILLE</b>
Philippe BONDUELLE <i>pouvoir</i>	<b>DECELECT</b>
Pierre-Nicolas CLERE <i>pouvoir à Philippe Metzenthin</i>	<b>CONNECTING TECHNOLOGY</b>
Anne DEVERNOIS	<b>BOUYGUES ENERGIES SERVICES</b>

Gilles GUYON	<b>EDF</b>
Lynda VARLOT	<b>GA</b>
Ella ETIENNE DENOY	<b>GREENSOLUCE</b>
Isabelle MATHE	<b>ORANGE</b>
Christophe COLINET	<b>BORDEAUX METROPOLE</b>
Patrick NOSSENT	<b>CERTIVEA</b>
François DESGARDIN	<b>NEXITY</b>

**Etaient invités :**

Aurélien Wegmuller	<b>W AUDIT &amp; ADVISORY</b>
Laurent Didier	<b>URMET</b>
Christian Rozier	<b>URBAN PRACTICES</b>

**Compte rendu :** David Desablance – Emmanuel François – Lidia Zerrouki - Maud Rouanet

## Rappel Ordre du Jour

### Ordre du jour

- ✓ **Approbation du CR du Conseil d'Administration du 10 mars 2022**
- ✓ **Validation des nouvelles adhésions**
- ✓ **Arrêté des comptes 2021**
- ✓ **Budget rectificatif 2022**
- ✓ **Fixation de la cotisation des membres pour l'exercice 2023**
- ✓ **Actions et grands RDV à venir au vu de la conjoncture**
- ✓ **Echanges**

- ✓ **Approbation du CR du Conseil d'Administration du 10 mars et nouvelles adhésions**

David Desablance présente le compte rendu du Conseil d'administration du 10 mars 2022.

***Le compte-rendu du CA du 10 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés (copie jointe).***

Emmanuel François indique qu'il y a eu 11 nouvelles adhésions depuis le dernier CA :

- 10 membres nationaux : VERSPIREN, EFICIA, AIRTHINGS, FARE PROPLETE, QWANZA, ORIZON GROUP, MY ENERGEE MANAGER, ALCATEL LUCENT, MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, TECH FOR BUILD
- 1 membre régional : OFFISHALL

Anne-Sophie PERRISSIN souligne que VERSPIREN ne devrait pas être en TPE compte tenu du nombre de collaborateurs. Emmanuel François répond qu'il s'agit probablement d'une erreur et qu'il va s'en occuper. Elle ajoute également qu'il serait intéressant d'avoir connaissance des membres sortants.

***Le Conseil d'administration valide ces nouvelles adhésions.***

Benjamin Ficquet demande s'il n'existe pas un document avec une fiche de présentation de chaque membre. Lidia Zerrouki répond que ces informations se trouvent sur le site Internet et qu'une réflexion est en cours sur des vidéos / pitch de présentation des membres.

### ✓ **Arrêté des comptes 2021**

Philippe Metzenthin accueille Aurélien Wegmuller, CAC. Il présente le Power Point joint.

Anne Sophie PERRISSIN demande qu'il y ait une prestation des comptes par mission ou par projet lors de l'AG afin d'avoir une meilleure visibilité. Elle demande également quelle règle comptable est appliquée pour le provisionnement. Aurélien Wegmuller répond qu'il n'y a pas de méthode de provisionnement compte tenu du très peu d'arriéré.

Philippe Metzenthin soumet au Conseil les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents. Le Conseil prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

***Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant apparaître un excédent de 28 555,29 euros et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice 28 555,29 euros au compte « autres réserves ». Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 224 614,60 euros.***

### ✓ **Budget rectificatif 2022**

Emmanuel François fait un point sur la conjoncture (inflation, pénuries, contexte international, pénuries énergétiques...) et indique que c'est ce contexte qui amené le Bureau a proposé un budget rectificatif. Il souligne que ce budget supprime l'évènement annuel par prudence et prévoit en revanche des afterworks hybrides sur le thème de l'énergie.

Benoit Grigaut demande s'il est prévu de fêter les 10 ans de la SBA, et que si c'est le cas cela doit être tourné vers l'externe (organisations non-membres de la SBA), et que les 10 ans soient greffés à un autre évènement. Emmanuel François répond que le projet est prévu, mais qu'il faut attendre de voir le contexte en septembre. Philippe Rifaux note que les 10 ans peuvent aussi être fêtés début 2023.

Olivier Selles souligne l'importance des évènements type UE qui permettent un vrai moment d'acculturation des équipes et qui est très orienté business. Il indique que les conférences ouvertes répondent mieux à ses attentes que les stands. Il ajoute que la ligne budgétaire dédiée au sponsor de cet évènement risque de disparaître l'année prochaine si elle n'est pas utilisée par les grands comptes cette année.

Philippe Metzenthin expose le Power Point joint avec la proposition de budget révisé 2022. Il rappelle que ce budget est donc revu à la baisse compte tenu des éléments présentés et qu'il reste bien sûr équilibré. Emmanuel François souligne que la SBA reste quand même ambitieuse sur le 2<sup>ème</sup> semestre. Sébastien Meunier ajoute qu'il s'agit d'un budget en « bon père de famille » mais qui n'interdit pas d'avoir des projets si le contexte s'améliore.

Anne Sophie PERRISSIN note qu'il faudra être attentif car notre budget est en baisse depuis 2 ans.

Benoit Grigaut indique que le montant de 18 000 euros pour les revenus liés notamment à la certification ne semblent pas satisfaisants et qu'il y a peut-être une réflexion à mener car il s'agit d'un asset très important pour la SBA. Emmanuel François note la remarque mais rappelle que ce n'est pas notre business model et qu'il faut surtout être attentif à l'acculturation que cela apporte tout comme la SBA Academy. Lidia Zerrouki ajoute qu'avant même la commercialisation de nos formations, 3 entreprises membres ont déjà demandé des formations intra ce qui représente une trentaine de personnes.

Olivier Selles note que cela fait écho aux demandes lors du dernier CA sur l'avenir de la SBA. La formation peut être un très beau potentiel. Benjamin Ficquet valide cette remarque et note que la SBA Academy fait partie des services rendus par la SBA.

***Le Conseil d'Administration valide le budget révisé 2022 tel que présenté.***

### ✓ **Fixation des cotisations des membres pour l'exercice 2023**

Emmanuel François expose au Conseil qu'il convient de fixer le montant des cotisations des membres de l'association pour l'année 2023. Philippe Metzenthin présente le Power Point joint avec 2 scénarios proposés ainsi qu'une troisième option de « mixe » des deux propositions.

Philippe Metzenthin rappelle que lors de la fusion avec la FFD, il a été décidé d'instituer un système de collège lié à la taille des entreprises. Nous avons aujourd'hui une grille de cotisations assez complexe et maintenant que la fusion est bien instaurée, il faudra peut-être la repenser. Il rappelle que cela doit passer par une modification des statuts mais que ce n'est pas le sujet du jour.

Emmanuel François indique qu'il est favorable au scénario d'une augmentation globale de 5% avec un effort supplémentaire pour les membres d'honneur et les grands comptes.

Anne Sophie Perrissin note qu'il faut être vigilant sur l'augmentation qui risque de nous faire perdre des membres. Toutefois, Emmanuel François rappelle que les cotisations n'ont pas été augmentées durant 2 années consécutives.

Le Conseil décide de proposer à l'Assemblée Générale de fixer le montant des cotisations pour l'année 2023 comme suit et selon le scénario de mixe entre le 1 et le 2 :

#### AU NIVEAU NATIONAL :

- Membre d'honneur : 6 500 € HT
- Grand compte : 5000 € HT
- ETI : 4 200 € HT
- PME : 3 150 € HT
- TPE : 1 580 € HT
- Micro entreprise 6 à 9 personnes : 1 050€ HT
- Micro entreprise 1 à 5 personnes : 600€ HT
- Etablissement Public – Collectivité Locale : 1 580 € HT
- Syndicat : 1 210 € HT
- Association : 630 € HT
- Pôle de compétitivité, IDEE, consortiums : 630 € HT
- Membre associé : 0 € HT

#### AU NIVEAU LOCAL :

- PME : 1 050 € HT
- TPE : 530 € HT
- Micro entreprise 6 à 9 personnes : 370€ HT
- Micro entreprise 1 à 5 personnes : 210€ HT
- Etablissement Public – Collectivité Locale : 1 580 € HT

### ✓ **Actions et grands RDV à venir au vu de la conjoncture**

Lidia Zerrouki présente tout d'abord les événements du premier semestre (Power Point joint).

Benoit Grigaut souligne le très fort impact du livre blanc BIS / BOS.

Emmanuel François présente le Power Point joint et propose, pour le 2<sup>ème</sup> semestre, de faire un focus sur l'énergie. Il souligne que notre communication devra être en phase avec l'actualité : comment R2S répond aux besoins de pilotage de l'énergie.

Anne Sophie PERRISSIN note que le document préparé par la Commission Rénovation énergétique et numérique pourrait servir de document de base. Delphine EYRAUD ajoute qu'il est important de faire circuler les éléments de langage pour que chacun puisse y apporter ses inputs.

Emmanuel François évoque l'international et indique que 3 SBA existent déjà. Il rappelle que l'idée, validée par le CA en 2019, est de créer une SBA internationale qui porterait la propriété Intellectuelle de la SBA. Une réflexion va donc être lancée sur cette création.

Il présente ensuite les grands RDV à venir et fait un point sur les travaux des Commissions qui continuent à produire.

Sébastien Meunier présente ensuite les métriques du pilier Smart building qui ont permis d'élaborer 2 propositions pour mieux engager nos membres : le lancement d'une Commission « déploiement » et le lancement d'une Commission « marketing – communication ». Il fait ensuite la présentation des 2 axes de développement smart building pour le second semestre : activer les travaux de l'AICN sur les cas d'usages inter-métiers et le déploiement de Perf Actee.

François Xavier Jeuland présente les indicateurs du résidentiel. Il souligne que cela fonctionne bien sur les bailleurs avec 6 bailleurs engagés et un bâtiment certifié.

Emmanuel François rappelle ensuite que la SBA a aujourd'hui 10 ans et qu'il est temps de s'interroger sur nos actions et modes de fonctionnement. Il propose au CA plusieurs pistes de réflexions :

- Consultation de nos membres sur leur perception de la SBA et leurs attentes,
- Ouverture d'un débat avec nos membres sur les thématiques suivantes: Adaptation de nos statuts à l'évolution de la SBA – Développement international - Développement SBA France - Fonctionnement et animation de la SBA,
- Constitution d'une commission Marketing & Développement,
- Constitution d'un groupe de travail autour de la propriété intellectuelle de SBA France en vue de sa cession éventuelle dans le cadre de la constitution d'une SBA Internationale d'ici 9 mois

### ✓ Echanges

Emmanuel François rappelle que plusieurs administrateurs ont démissionné depuis le début de la mandature. Il rappelle que l'AG doit valider les propositions ci-dessous déjà présentées au CA (proposition suivant l'ordre des élections de 2020) :

- URMET (en remplacement de BG INGENIEURS), représentée par Laurent DIDIER
- COMELIT (en remplacement de ASCAUDIT), représentée par Jean Pierre HUNCKLER
- URBAN PRACTICES (en remplacement de MSH LONO), représentée par Christian ROZIER
- DATASOLUCE (en remplacement de SMARTHAB), représentée par Nicolas REGNIER

Emmanuel François remercie les administrateurs et rappelle que l'Assemblée Générale aura lieu le 5 juillet 2022 à 17H au Refuge, Paris 13.

Le Président  
Emmanuel François

Le Secrétaire Général Adjoint  
David Desablance

